



Immeuble Balzac - La Courneuve

La durée du chantier

L'Office vient de désigner l'entreprise qui se chargera des travaux de démolition de l'immeuble Balzac.

Les travaux vont se dérouler selon la technique du "grignotage" et dureront près de 10 mois.

Explications.

Le chantier de démolition a été confié à l'entreprise Genier-Deforge. Il a démarré à la fin janvier 2011.

Les travaux se dérouleront en respectant les étapes suivantes :

- Préparation et installation de chantier : **1 mois**
- Curage, tri des déchets, mise en décharge et recyclage : **3 mois et demi**
- Démolition : **3 mois et demi**
- Remise en état du site : **2 mois**

Durée totale : 10 mois

Le chantier recrute !

Pour plus d'informations,
contactez le 01.49.92.62.87

Un chantier à faible nuisance

Pour la démolition, l'Office a imposé à l'entreprise :

■ De réduire les nuisances au maximum

Les bruits : Le matériel utilisé respectera la réglementation en terme de niveau sonore et l'entreprise interrompra ses activités bruyantes pendant le déjeuner et la sieste des enfants (crèche et maternelle à proximité).

Les poussières : des "turbo ram" seront installés au pied du bâtiment.

La circulation des camions : l'accès du chantier se fera par la rue de Genève pour limiter la circulation sur la rue de Balzac.

■ De protéger les environnants

Les bâtiments voisins seront protégés par un rideau de protection suspendu à une grue mobile.

■ De respecter la charte chantier propre de l'Office

Les déchets et gravats du chantier seront triés, recyclés et valorisés.

■ De concasser les gravats sur place

Pour limiter les transports en camion et les rejets de gaz d'échappement (CO²).



Des "turbo ram" projettent une fine vapeur d'eau pour limiter la diffusion de la poussière



Rideau de protection suspendu

Le grignotage

Après le curage du bâtiment, la démolition se fera par la technique du « grignotage » à l'aide d'un engin mécanique dont le bras peut s'élever jusqu'à 56m soit, la hauteur d'un bâtiment de 17 étages.

A l'extrémité du bras est fixée une pince qui broie le béton et découpe les aciers.



Une question sur les travaux?

Contactez la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage de l'Office au 01.48.96.52.00

ou l'Unité Territoriale Rénovation Urbaine au 01.49.92.62.87